

L'hon. M. Gray: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. En ce qui concerne les remarques du chef de l'opposition à l'égard du ministre des Finances, j'aimerais lui dire que je suis ici en ma qualité de ministre suppléant et que le secrétaire parlementaire du ministre des Finances est aussi présent et que nous sommes prêts à répondre aux questions.

L'hon. M. Stanfield: J'en suis ravi, monsieur l'Orateur. Le ministre suppléant des Finances peut-il dire à la Chambre si l'on se propose de tenir immédiatement ou sous peu une réunion avec les représentants provinciaux en vue d'étudier de quelle manière le gouvernement fédéral et les provinces peuvent collaborer afin de stimuler l'emploi cet hiver?

M. P. M. Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, une réunion des ministres des Finances est prévue pour les 7 et 8 décembre et cette question figurera sans doute à l'ordre du jour.

L'hon. M. Stanfield: Dois-je comprendre que jusqu'à maintenant aucune consultation n'a été tenue avec les provinces en vue d'élaborer les méthodes possibles de stimuler l'emploi cet hiver? Est-ce le sens que je devrais donner à la déclaration du secrétaire parlementaire?

M. l'Orateur: J'estime que cette question prête à discussion. Le chef de l'opposition demande s'il peut tirer une conclusion de la réponse donnée par le secrétaire parlementaire; sa question n'est donc pas recevable dans ces termes, mais il peut la reformuler s'il le désire.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, tient-on actuellement des consultations systématiques avec les provinces afin de discuter des méthodes éventuelles à utiliser pour stimuler l'emploi cet hiver grâce à leur collaboration?

L'hon. Arthur Laing (premier ministre suppléant): J'avoue avoir été un peu surpris par le prélude à la question posée aujourd'hui par le chef de l'opposition à propos du chômage. Je tiens à lui assurer que le gouvernement est parfaitement au courant des taux de chômage et qu'il se rend bien compte de la nécessité de mettre sur pied des plans et des politiques tendant à stimuler l'emploi. Voilà des semaines qu'on les étudie et on le fait encore actuellement. On prévoit que des déclarations seront faites sous peu dans le but de stimuler l'emploi...

L'hon. M. Ricard: Voilà des années qu'on nous dit cela.

Une voix: On ne veut pas dire stimuler, mais simuler.

L'hon. M. Laing: ...dans le domaine relevant totalement du gouvernement et de l'encourager dans le secteur privé.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Je remercie le ministre des Travaux publics de sa déclaration, mais serait-ce trop exigeant de ma part de souhaiter que lui-même ou le secré-

taire parlementaire réponde à la question que j'ai posée, et que je répète: des consultations méthodiques sont-elles en cours avec les provinces à l'égard de moyens possibles de stimuler l'emploi?

M. Mahoney: Je tiendrai la question pour préavis.

Des voix: Oh, oh!

M. Woolliams: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Il se peut qu'une excellente raison explique l'absence d'un si grand nombre de ministres et du premier ministre lui-même, aujourd'hui, mais j'aimerais la connaître, comme d'ailleurs tous les autres députés. Nous ne savons pas qui est premier ministre suppléant et nous ignorons pourquoi ces ministres ne sont pas ici aujourd'hui. Décidément, nous devrions régler cette question. J'ai l'impression que nous perdons notre temps à poser des questions quand il n'y a personne pour y répondre. La présidence semble mal à son aise mais je voudrais en toute déférence signaler qu'à mon avis il faut régler cette question si le Parlement doit continuer d'exister. Il se peut qu'une très bonne raison motive leur absence et si on donnait cette raison à l'opposition, je suis sûr que nous l'écouterions et l'accepterions pour ce qu'elle vaut. Mais nous avons certainement le droit de la connaître.

L'hon. M. Macdonald: Peut-être pourrais-je signaler, à propos du rappel au Règlement, qu'une très bonne raison à sûrement motivé l'absence du chef de l'opposition durant deux jours cette semaine. C'est seulement la deuxième journée qu'il est avec nous cette semaine.

Une voix: Il n'a pas à répondre à la Chambre.

Une voix: Il n'est pas premier ministre.

M. l'Orateur: Je ne pense pas que cette question doive donner lieu à un débat. A mon sens, le rappel au Règlement du député de Calgary-Nord est fondé...

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Par ailleurs, j'estime qu'il ne devrait pas donner lieu à un débat.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, j'aimerais parler du rappel au Règlement. A mon avis, le point soulevé par le chef de l'opposition ou le député de Calgary-Nord est pertinent, contrairement à la réponse que nous a donnée le ministre de la Défense nationale. Nous devrions savoir pourquoi le premier ministre, le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor sont absents alors qu'ils sont censés être ici aujourd'hui. Il se peut qu'il y ait d'excellentes raisons pour expliquer leur absence, mais nous devrions les connaître. J'avais des questions à poser au premier ministre et au ministre des Finances. Je n'ai pas l'intention de poser une question seulement pour me faire dire par le secrétaire parlementaire qu'il la tiendra pour préavis. Je n'aurai sûrement pas de réponse à ma question. Le premier ministre suppléant, le ministre des Travaux publics, je suppose, devrait nous dire pourquoi ces représentants du gouvernement sont absents aujourd'hui alors qu'ils devaient être présents à la Chambre.